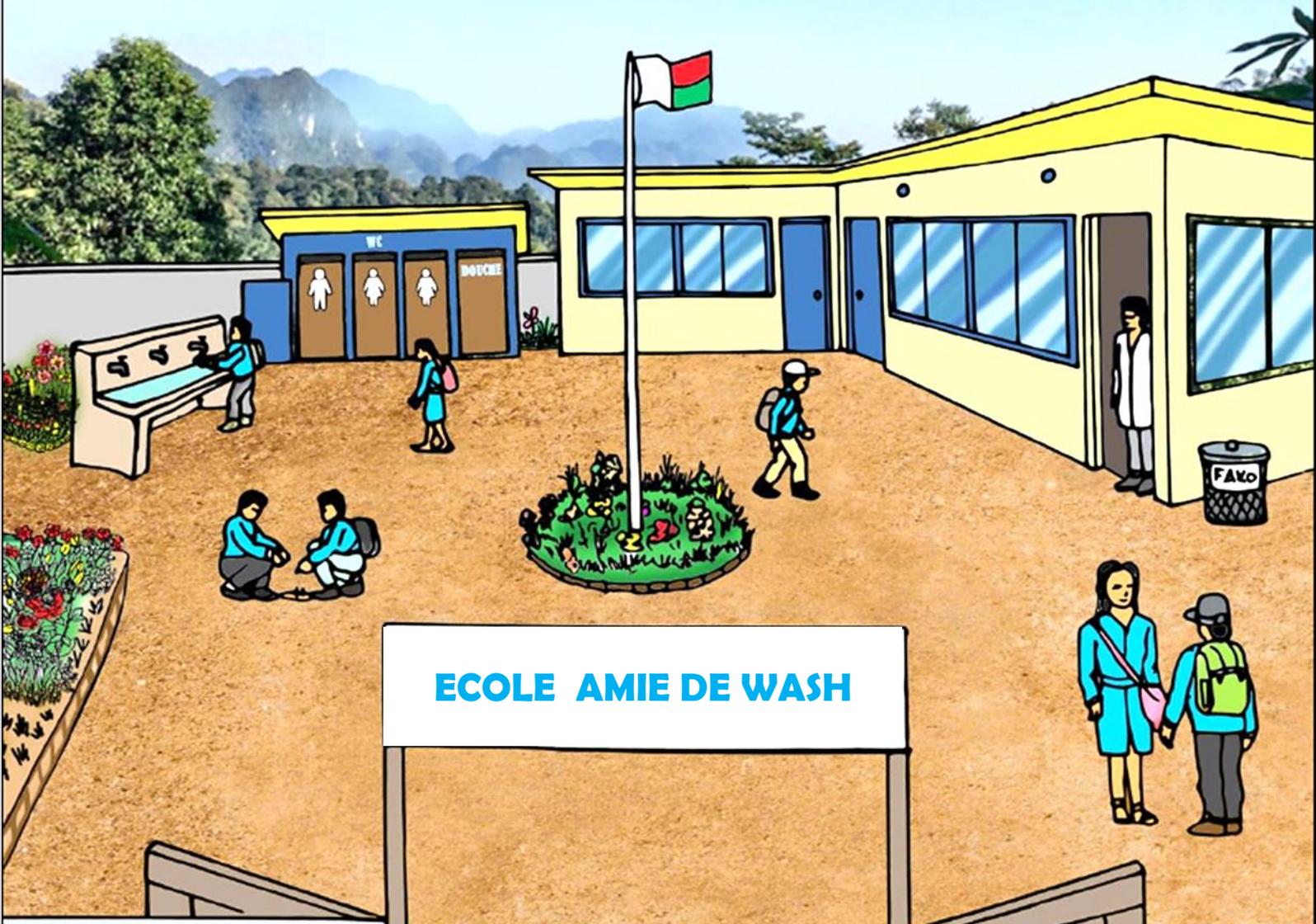




REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA  
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

# GUIDE TECHNIQUE POUR LA MISE EN PLACE DE L'ECOLE AMIE DE WASH



Antananarivo, Juillet 2017



L'école est un lieu d'apprentissage et de partage idéal pour l'éducation de nos enfants. Elle forme des futurs citoyens modèles, acteurs du développement socio - économique de notre pays.

Le Ministère de l'Education Nationale déploie toujours des efforts pour atteindre les objectifs de la politique éducative. La promotion de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène en milieu scolaire en est une des stratégies adoptées, initiative qui d'une part contribue à l'amélioration qualitative de l'enseignement et d'autre part favorise le changement de comportement.

L'accès à une école accueillante ayant des infrastructures améliorées ou au moins des provisions basiques en Eau, Assainissement et Hygiène est bénéfique à la santé des élèves.

L'initiative Diorano-WASH, à travers sa vision, préconise la mise en place des institutions Amies de WASH qui vont véhiculer les messages clés sur la préservation de la potabilité de l'eau, l'utilisation des toilettes, le lavage des mains avec du savon et la gestion de l'hygiène menstruelle.

Adhérant à cette vision, le Ministère de l'Education Nationale, en collaboration avec ses partenaires, voudrait mettre en place des Ecoles Amies de WASH et ce document intitulé « Guide Technique pour la mise en place de l'Ecole Amie de WASH » a été élaboré et réactualisé pour aider les différents acteurs éducatifs.

Je lance un appel :

- aux acteurs éducatifs d'utiliser ce guide,
- aux partenaires techniques et financiers de nous accompagner dans la mise en œuvre.

Nous remercions vivement tous ceux qui ont participé, de près ou de loin, à la réactualisation de ce guide et sollicitons la continuité de votre collaboration.

Le Ministre de l'Education Nationale



ATPC	: Assainissement Total Piloté par la Communauté
CCDW	: Comité Communal Diorano-WASH
CDDW	: Comité District Diorano-WASH
CISCO	: Circonscription Scolaire
CRDW	: Comité Régional Diorano-WASH
C4D	: Communication pour le Développement
CSW	: Comité Scolaire WASH
DLM	: Dispositif de lavage des Mains
DREN	: Direction Régionale de l'Education Nationale
EAW	: Ecole Amie de WASH
FEFFI	: Farimbon'Ezaka ho Fahombiazan'ny Fanabeazana eny Ifotony
FRAM	: Fikambanan'ny Ray Aman-drenin'ny Mpianatra
LMS	: Lavage des Mains avec du Savon
ODD	: Objectif du Développement Durable
PAFI	: Petites Actions Faisables et Importantes
PTA	: Plan Trimestriel d'Activités
SODIS	: Solar Water Disinfection
WASH	: Water and Sanitation Hygiene
ZAP	: Zone Administrative et Pédagogique



## Table des matières

<b>PREFACE .....</b>	<b>2</b>
<b>1. L'ECOLE AMIE DE WASH (EAW) .....</b>	<b>7</b>
<b>2. CE QU'ON ATTEND DE L'ECOLE AMIE DE WASH.....</b>	<b>7</b>
2.1: Objectif général .....	8
2.2 : Objectifs spécifiques.....	8
2.3 : Stratégies .....	8
2.4 : Résultats attendus.....	9
<b>3. LES CRITERES D'UNE ECOLE AMIE DE WASH .....</b>	<b>10</b>
3.1 : Les actions à entreprendre : .....	10
3.2 : Les infrastructures à mettre en place dans l'enceinte de l'école .....	11
<b>4. LES DIFFERENTES CATEGORIES D'ECOLE AMIE DE WASH (EAW) .....</b>	<b>12</b>
4.1 : EAW Niveau I : .....	12
4.2 : EAW Niveau II : .....	12
4.3 : EAW Niveau III : .....	13
<b>5. LES MODALITES DE MISE EN PLACE D'UNE ECOLE AMIE DE WASH .....</b>	<b>14</b>
5.1 : Déclenchement/C4D: Communication pour le Développement de la communauté scolaire .....	14
5.2 : Le renforcement de capacités .....	14
5.3 : Education à l'hygiène des élèves : .....	15
5.4 : La mobilisation sociale .....	15
5.5 : Les étapes à suivre pour la mise en place de l'Ecole Amie de WASH .....	15
<b>6. LE PROCESSUS DE CERTIFICATION DE L'ECOLE AMIE DE WASH .....</b>	<b>18</b>
<b>7. L'ENGAGEMENT DE L'ECOLE CERTIFIEE « ECOLE AMIE DE WASH » .....</b>	<b>21</b>
<b>8. LES ACTEURS ET LEURS ROLES .....</b>	<b>22</b>



Etant membre des Nations Unies, Madagascar, par le biais de l'éducation, adhère aux Objectifs de Développement Durable (ODD) dans sa lutte contre la pauvreté. Le pays poursuit notamment les objectifs interdépendants qui suivent:

**Objectif 3:** Assurer une vie saine et promouvoir le bien-être pour tous à tout âge



**Objectif 4 :** Assurer une éducation inclusive et de qualité pour tous et promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie



**Objectif 6 :** Assurer l'accès à l'Eau et à l'Assainissement pour Tous



Suite au lancement officiel de la mise en œuvre de l'Initiative Diorano-WASH à Madagascar le 10 Septembre 2002, celui du concept Ecole Amie de WASH le fût en 2003.

Les problèmes liés à l'insalubrité de l'environnement et à l'insuffisance des installations sanitaires sont les préoccupations de tous et du gouvernement.

Dans des établissements scolaires, les infrastructures connexes en matière d'Eau, d'Assainissement et d'Hygiène font défaut et les installations pour l'hygiène de la menstruation ne sont pas prises en compte. Selon les données statistiques du Ministère de l'Education Nationale de 2016, près de 85% des écoles primaires publiques et communautaires ne sont pas alimentées en eau potable et près de 38% ne disposent pas de latrines fonctionnelles.

Chaque année, 3,5 millions de journées d'écoles sont perdues dans le pays à cause des maladies liées aux mauvaises pratiques d'hygiène et au manque d'infrastructures en matière d'Eau, d'Assainissement et d'Hygiène.

La trilogie Eau, Assainissement et Hygiène constitue une des conditions nécessaires pour la bonne santé de la population.



Le Ministère de l'Education Nationale, dans sa politique éducative se fixe, entre autres, l'objectif d'améliorer l'accès, la rétention et la qualité de l'éducation.

La mise en place d'un paquet minimum d'infrastructures normalisées ou des provisions basiques en Eau Assainissement et Hygiène contribue à l'atteinte de cet objectif dans la mesure où elle fournit un environnement sain et une bonne condition d'apprentissage aux élèves.

Par ailleurs, plus que les activités du secteur de la santé elles-mêmes, on ne peut pas nier l'impact de l'éducation sur les indicateurs de la qualité de vie de la population.

En effet, l'adoption de l'approche par les pairs et de l'approche enfant/communauté favorise le rayonnement de l'éducation vers la communauté.

La mobilisation de la communauté éducative et de la communauté locale en général est nécessaire et l'harmonisation des interventions de tous les partenaires s'avère indispensable pour une meilleure efficacité.

Les différents partenaires du Ministère chargé de l'Education agissent en ordre dispersé, soit par rapport à leurs activités respectives soit par rapport à leurs zones d'action et parfois, les enseignants perçoivent ces activités comme des surcharges de travail.

Ce guide aide toutes les parties prenantes du Ministère chargé de l'Education à tous les niveaux pour :

- éclairer tous les partenaires sur le concept Ecole Amie de WASH
- faciliter la mise en place de l'Ecole Amie de WASH
- s'informer des rôles et des responsabilités des différents échelons dans la mise en place de l'Ecole Amie de WASH
- promouvoir le partenariat et valoriser les potentialités locales
- produire des outils et des supports appropriés et préalablement validés officiellement.

Il appartient aux différents utilisateurs d'en faire bon usage pour la réussite de cette noble cause.

# 1. L'ECOLE AMIE DE WASH

(EAW)



L'école forme les futurs citoyens modèles. C'est un lieu privilégié pour transmettre des messages éducatifs pour le changement de comportement, pour inculquer les connaissances théoriques et pratiques qui contribuent au développement durable du pays.

Dans ce sens, utiliser l'école, même avec des simples moyens, pour promouvoir la pratique des messages clés de WASH, favorise la promotion de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène et le changement de comportement.

Une Ecole Amie de WASH :

- ✓ Se définit en ensemble par :
  - la présence d'infrastructures normalisées ou des provisions basiques en Eau-Assainissement et Hygiène,
  - le renforcement de capacité des enseignants
  - l'existence du Comité Scolaire WASH fonctionnel,
  - la pratique des activités en assainissement et en hygiène au sein et en dehors de l'école.
  - La pratique des messages clés de WASH :

*1. la préservation de la potabilité de l'eau du point de puisage jusqu'à la consommation*

*2. l'utilisation effective de latrines*

*3. le lavage des mains avec du savon ou de la cendre*

*4. la gestion de l'hygiène menstruelle*



En résumé, l'Ecole Amie de WASH n'est pas seulement un lieu de transmission des connaissances théoriques et pratiques relatives à l'Eau-Assainissement et Hygiène, elle constitue aussi un site de démonstration et de diffusion des messages et des pratiques-clés de WASH.

L'atteinte des objectifs de l'Ecole Amie de WASH repose sur des stratégies transformant l'école en lieu de référence pour l'éducation à l'hygiène.

## 2. CE QU'ON ATTEND DE L'ECOLE AMIE DE WASH

Elle contribue à :

- la réduction des maladies liées au défaut de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène et du coût de prise en charge,
- l'amélioration des performances scolaires,
- l'amélioration du bien-être et de l'environnement scolaire

### 2.1: Objectif général

L'Ecole Amie de WASH vise un changement de comportement responsable vis-à-vis de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène.

### 2.2 : Objectifs spécifiques

- Responsabiliser tous les acteurs à différents niveaux pour la mise en place et la mise en œuvre de l'Ecole Amie de WASH ;
- Assurer la mise à disposition des élèves des infrastructures normalisées ou des provisions basiques en Eau, Assainissement et Hygiène ;
- Promouvoir l'adoption des bonnes pratiques en matière d'Eau, d'Assainissement et d'Hygiène au niveau de l'école et de la communauté.

### 2.3 : Stratégies

Compte-tenu de ces objectifs, les stratégies de WASH en milieu scolaire sont :

- Le renforcement de la communication pour le développement,
- L'institutionnalisation de l'approche Ecole Amie de WASH,
- La valorisation des ressources entre autres les ressources humaines, matérielles et les matériaux locaux, pour garantir l'installation d'infrastructures ou des provisions basiques en Eau-Assainissement et Hygiène au niveau des écoles,
- Le développement de l'esprit de partenariat et de créativité,
- La promotion de l'école comme porte d'entrée et pôle de diffusion des bonnes pratiques d'hygiène,
- La démarche d'opérationnalisation combinant diverses approches pour assurer l'intégration systématique des thèmes relatifs à l'Eau-Assainissement et Hygiène et la pérennisation des acquis (infrastructures, structures, bon comportement...).



### 2.4 : Résultats attendus

- Une implication effective pour l'appropriation et l'engagement des acteurs à différents niveaux pour la mise en œuvre des Ecoles Amies de WASH,
- Des écoles équipées en infrastructures améliorées/normalisées ou en provisions basiques en Eau-Assainissement et Hygiène,
- L'accès de la population scolaire à ces infrastructures améliorées/normalisées ou aux provisions basiques.
- Un changement positif des pratiques d'hygiène à travers:
  - Les comportements responsables en matière d'Eau, d'Assainissement et d'Hygiène de la communauté scolaire notamment les personnels administratifs, les personnels d'appui, les enseignants et les élèves, grâce aux activités pratiques menées au sein et en dehors de l'école ;
  - L'adoption des messages et pratiques-clés de WASH par la famille, par les enfants non scolarisés et par la communauté, grâce à la pratique des méthodes alternatives et les Petites Actions Faisables et Importantes (PAFI) en Eau-Assainissement et Hygiène;

### 3. LES CRITERES D'UNE ECOLE AMIE DE WASH



Pour être « Ecole Amie de WASH », les critères de base suivants sont requis :

- Présence d'infrastructures normalisées ou des provisions basiques en Eau, Assainissement et Hygiène
- Diffusion et pratique des messages clés de WASH par la communauté scolaire
- Existence de Comité Scolaire WASH fonctionnel,
- Pratique des messages clés de WASH au sein et en dehors de l'école,
- Effectivité du renforcement de capacité des enseignants et du Comité Scolaire WASH.
- Exploitation des thèmes relatifs à l'Eau, à l'Assainissement et à l'Hygiène dans la pratique de classe.

#### Les actions à entreprendre :

##### a) Promouvoir l'éducation liée à l' Eau, à l'Assainissement et à l'Hygiène

- Information/sensibilisation, le déclenchement<sup>1/</sup> C4D<sup>2</sup> de la communauté scolaire
- Renforcement de capacités des responsables pédagogiques et des Responsables Santé Scolaire régionaux sur la méthodologie et l'intégration de l'Eau, Assainissement et Hygiène, assuré par l'équipe centrale chargée de la Santé Scolaire,
- Renforcement de capacités des enseignants assuré soit par l'équipe centrale chargée de la Santé Scolaire soit par les encadreurs régionaux (DREN/CISCO/ZAP),
- Suivi des activités par l(es) équipe(s) centrale et/ou régionale (DREN/CISCO /ZAP) avec les partenaires,
- Supervision ou redynamisation des encadreurs régionaux par l'équipe centrale chargée de la Santé Scolaire,
- Exploitation et intégration des thèmes dans les programmes scolaires par les enseignants dans le sens d'une éducation liée à l'Eau, à l'Assainissement et à l'Hygiène,
- Mise en place du Comité Scolaire WASH qui est une structure d'appui opérationnelle en Eau-Assainissement et Hygiène au sein de l'école,
- Education et promotion des pratiques-clés de WASH, par l'organisation des activités menées par les membres de la communauté en partenariat avec le Comité Scolaire WASH (ex. jeux, sketch, différents concours ...),
- Mobilisation des élèves dans toutes les activités.

---

<sup>1</sup> **DECLENCHEMENT** : C'est le processus de facilitation d'exercices participatifs utilisant les différents outils de l'ATPC et où une communauté prend conscience des impacts négatifs de la Défécation en Plein Air, laquelle est une pratique dégoûtante, honteuse qu'il faut cesser, à travers une analyse collective de sa situation et de son profil.

<sup>2</sup> **C4D** : La communication pour le développement est un processus social axé sur le dialogue et ayant recours à un large éventail d'outils et de méthodes. L'objectif est de chercher à apporter des changements à différents niveaux, tels que l'écoute, la relation de confiance, le partage des connaissances et des compétences, l'application de politiques, le débat et l'apprentissage de changements importants et durables. Il ne s'agit aucunement de déployer des campagnes de relations publiques ou de communication institutionnelle.

### 3. LES CRITERES D'UNE ECOLE AMIE DE WASH



#### **b) Mettre en place des infrastructures à dans l'enceinte de l'école**

La construction d'une école doit considérer les infrastructures connexes telles : le point d'eau potable, le bloc sanitaire comprenant des toilettes séparées pour les filles et les garçons, des douches, de l'urinoir, le dispositif de lavage des mains et la fosse à ordures.

#### **c) Mettre en place un Comité Scolaire WASH (CSW)**

C'est une structure d'appui opérationnelle en EAH au sein de l'école. La mise en place du Comité Scolaire WASH est obligatoire. Il veille à la mise en place et à l'évolution de l'Ecole Amie de WASH. Les membres de ce comité sont composés du Chef d'établissement, des représentants des enseignants, des élèves, de la FRAM, du FEFFI, du Fokontany ou autres associations de bonne volonté.

## 4. LES DIFFERENTES CATEGORIES D'ECOLE AMIE DE WASH (EAW)



Il y a trois catégories d'Ecole Amie de WASH et elles se distinguent par leur niveau de performance.

Les écoles remplissant les critères qui suivent sont promues « Ecole Amie de WASH ».

### 4.1 : EAW Niveau I :

Ce sont des écoles :

- où il y a :

- à défaut d'infrastructures, des provisions basiques en Eau, Assainissement et Hygiène, (container d'eau potable, kits pour lavage des mains avec du Savon, toilettes rudimentaires fly proof),

- des points de collecte d'ordures,

- où :

- les enseignants ont bénéficié d'un renforcement de capacité en matière d'Eau, d'Assainissement et d'Hygiène,

- les thèmes relatifs à l'Eau Assainissement et Hygiène sont exploités/intégrés et matérialisés par des supports visuels et/ou des matériels concrets,

- le Comité Scolaire WASH est mis en place et les membres sont formés,

- Avec la mobilisation des enseignants, les élèves pratiquent à la routine :

- la consommation d'eau potable,
- l'utilisation et le nettoyage quotidien des toilettes existantes,
- le lavage des mains avec du savon/cendre.

### 4.2 : EAW Niveau II :

En plus des critères de l'EAW niveau I, ce sont des écoles :

- où :

- des améliorations sont portées aux provisions basiques en Eau-Assainissement et Hygiène (toilettes améliorées, eau potable en quantité suffisante au moins 1,5 litres/ élève, dispositif de lavage des mains en nombre suffisant – au moins 3 tippy tap / classe, fosses à ordures)

- il existe un coin intime réservé pour l'hygiène menstruelle,

- le CSW est opérationnel et dispose de fonds pour mettre en œuvre son plan d'action.

## 4. LES DIFFERENTES CATEGORIES D'ECOLE AMIE DE WASH (EAW)



### 4.3 : EAW Niveau III :

Ce sont des écoles qui ont amélioré leurs actions en plus de l'EAW du niveau II:

- Où :
  - Les infrastructures en Eau-Assainissement et Hygiène sont normalisées,
  - La population scolaire adopte des bons comportements relatifs à l'hygiène, environnementale, à l'hygiène domestique, à l'hygiène corporelle et à l'hygiène alimentaire,
  - Des actions de sensibilisation sont entreprises par la population scolaire auprès de la communauté même de façon informelle,
  - Le mécanisme de pérennisation est fonctionnel.

#### **NOTA BENE :**

Il revient au Comité Scolaire WASH de mettre en œuvre un plan d'actions permettant à l'école d'accéder à un quelconque niveau de performance supérieure ou au moins de maintenir celui qu'elle a déjà atteint.

Une école en situation de régression de niveau de performance est passible d'une rétrogradation.

## 5. LES MODALITES DE MISE EN PLACE D'UNE ECOLE AMIE DE WASH (EAW)



A part la mise à disposition des infrastructures améliorées/normalisées et/ou des provisions basiques en Eau-Assainissement et Hygiène, l'information/ sensibilisation, la mobilisation sociale ainsi que le renforcement de capacité constituent les activités indispensables pour la mise en place d'une Ecole Amie WASH efficace et efficiente.

### **5.1 : Déclenchement/C4D: Communication pour le Développement de la communauté scolaire**

L'information/sensibilisation, le déclenchement/ C4D de la communauté scolaire amènent ses membres à :

- faire l'auto-analyse sur les réalités locales en matière d'Eau, d'Assainissement et d'Hygiène,
- prendre conscience des effets sociaux contrariants et négatifs d'un milieu insalubre et de mauvaises habitudes en matière d'hygiène,
- prendre des initiatives pour l'amélioration de la situation.

Les activités, dès la mise en place de l'Ecole Amie de WASH consistent à :

- véhiculer de manière permanente les messages clés de WASH au sein de l'école (ex : utilisation des outils de communication pour le développement, animations, jeux...).
- sensibiliser les parents d'élèves pendant les assemblées générales pour que les initiatives soient plus efficaces et aient de larges échos au sein de la communauté.

### **5.2 : Le renforcement de capacités**

L'activité de renforcement de capacités concerne en priorité les responsables pédagogiques, les Responsables Santé Scolaire, les enseignants en classe, les personnels administratifs, les personnels d'appui, les élèves et le Comité Scolaire WASH, et ce dans le but de renforcer leurs connaissances relatives à l'Eau-Assainissement et Hygiène d'une part et d'améliorer leurs pratiques y afférentes d'autre part.

Le renforcement de capacités des responsables pédagogiques et des Responsables Santé Scolaire est particulièrement axé sur les techniques d'encadrement sur l'Eau-Assainissement et Hygiène et les différentes approches pédagogiques préconisées par le Ministère chargé de l'Education.

Celui des enseignants consiste au renforcement de leurs capacités dans l'identification, l'exploitation et l'intégration des thèmes relatifs à l'Eau-Assainissement et Hygiène dans la pratique de classe.

## 5. LES MODALITES DE MISE EN PLACE D'UNE ECOLE AMIE DE WASH (EAW)



### 5.3 : Education à l'hygiène des élèves :

L'éducation à l'hygiène des élèves se fait à travers des cours dispensés en salle sur les thèmes sur l'hygiène corporelle, l'hygiène environnementale, l'hygiène domestique et l'hygiène alimentaire suivie par des pratiques en dehors des salles, basées sur l'application des messages clés de WASH.

Il est important de saisir toutes les occasions pour impliquer les élèves dans les différentes phases de programmation des activités.

### 5.4 : La mobilisation sociale

La mobilisation sociale se concrétise par la mise en place du Comité Scolaire WASH et son dynamisme dans la mise en œuvre des activités planifiées.

L'existence de ce comité au sein de l'école, dont les membres relèvent des différentes entités de la communauté et sont élus en assemblée générale, contribuera à l'engagement de la communauté à promouvoir l'Eau, l'Assainissement et l'Hygiène.

### 5.5 : Les étapes à suivre pour la mise en place de l'Ecole Amie de WASH

#### a) Mise en place des infrastructures ou des provisions basiques en EAH

La mise en place des infrastructures telles que le point d'eau, les blocs sanitaires et le dispositif de lavage des mains constitue la première activité à réaliser. A défaut de moyens convenables, installer des provisions basiques en Eau-Assainissement et Hygiène et mettre en œuvre des Petites Actions Faisables et Importantes (PAFI).

##### a.1- Point d'eau

- Réseau de distribution ou puits dont le périmètre est propre et protégé,
- Eau potable en quantité suffisante.

**ALTERNATIVE** : eau traitée et stockée dans des containers propres.



## 5. LES MODALITES DE MISE EN PLACE D'UNE ECOLE AMIE DE WASH (EAW)

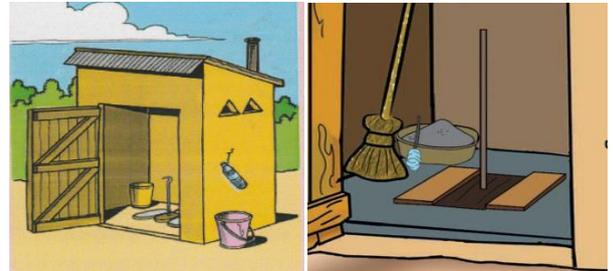
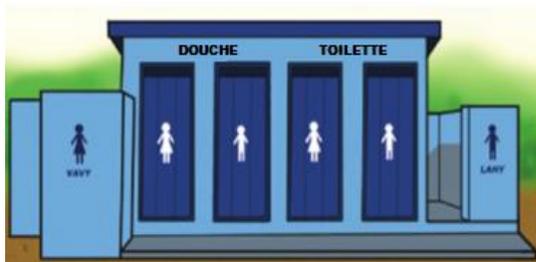


### a.2- Infrastructures en assainissement

#### Toilette :

- o en nombre suffisant pour les besoins des élèves (un compartiment pour 50 élèves)
- o toilettes séparées pour les filles et les garçons, dalles étanches et lavables, trous couverts (Fly proof<sup>3</sup>),
- o urinoirs étanches et lavables,
- o porte à verrou à l'intérieur,
- o avec aération,
- o pourvues de papier hygiénique et corbeille couverte pour papier usé, eau pour lavage anal,
- o avec matériels de nettoyage (balai, récipient d'eau ...)

**ALTERNATIVE :** Toilettes traditionnelles ou rudimentaires, Fly proof.



#### Fosses à ordures :

- o écartées des bâtiments scolaires et de la vue,
- o à deux compartiments : pour ordures dégradables et non dégradables.

### a.3-Infrastructures en Hygiène :

#### Dispositif de lavage des mains (DLM)

- o près des toilettes,
- o avec des robinets,
- o muni de porte savon et savon /cendre

**ALTERNATIVE:** kits DLM, Tippy tap



<sup>3</sup> **FLY PROOF** : Preuve de l'absence de la transmission des matières fécales par les mouches :

- le plancher de la latrine ne laissant pas traverser les mouches,
- l'existence de couvercle sur le trou,
- la conservation des objets souillés dans des récipients couverts.

## 5. LES MODALITES DE MISE EN PLACE D'UNE ECOLE AMIE DE WASH (EAW)



### Douche

- dalle étanche, lavable.

**ALTERNATIVE** : espace intime pour l'hygiène menstruelle



### **b) Mise en place du Comité Scolaire WASH**

C'est le Comité Scolaire WASH qui élabore sa propre organisation interne tant pour la nomination des membres de bureau que la durée de leur mandat.

Les membres bénéficient d'une formation en matière d'Eau, d'Assainissement et d'Hygiène et particulièrement sur leurs rôles et attributions dans la mise en œuvre de l'Ecole Amie de WASH. La formation est assurée, en collaboration avec les partenaires, par la Division de la Santé Scolaire soit par l'équipe régionale du Ministère chargé de l'Education.

Le Comité Scolaire WASH a pour rôles et attributions:

#### • **La gestion de la vie associative qui consiste:**

- à la tenue de réunions périodiques,
- à l'élaboration des modalités de fonctionnement,
- à la définition et clarification des rôles de chaque membre,
- à l'amélioration de l'organisation interne

#### • **La gestion technique qui comprend :**

- l'élaboration et la réalisation du plan d'action : à partir d'un état des lieux, le Comité Scolaire WASH établit son plan d'action, avec la budgétisation, tout en tenant compte de la priorisation des activités. Ce plan d'action budgétisé est à inscrire et à harmoniser au projet d'école.

- le suivi de la réalisation des activités mentionnées dans le plan d'action,
- la promotion de la pratique des messages clés de WASH dans la communauté,
- la sensibilisation de la communauté sur l'Eau, l'Assainissement et l'Hygiène,
- le partage d'expériences aux autres écoles.

## 5. LES MODALITES DE MISE EN PLACE D'UNE ECOLE AMIE DE WASH (EAW)



- **La Gestion financière qui comprend:**

- la recherche des ressources financières en vue, entre autres, de la mise en place/réhabilitation/amélioration/normalisation/entretien des infrastructures, de la pérennisation des services ou de l'amélioration des provisions basiques en Eau-Assainissement et Hygiène,

- Pour sa trésorerie, le Comité Scolaire WASH devrait entreprendre des activités génératrices de revenu n'utilisant pas les infrastructures en Eau-Assainissement et Hygiène de l'école ; il pourrait pour avoir de financement, mener un plaidoyer auprès des différents responsables (partenaires technique et financier, autorités locales...).

- la comptabilité et l'établissement des rapports financiers.

### **c) Renforcement de capacités**

Des séances de renforcement de capacités en matière d'Eau-Assainissement et Hygiène seront organisées avec les partenaires à l'endroit :

- des encadreurs régionaux (aux niveaux DREN, CISCO et ZAP),
- des enseignants, des personnels administratifs et des personnels d'appui,
- des membres du Comité Scolaire WASH.

### **d) Suivi de la mise en œuvre de l'Ecole Amie de WASH**

Pour une meilleure opérationnalisation de l'Ecole Amie de WASH, le suivi est assuré par les responsables des différents niveaux et est axé sur :

- la mise en œuvre des activités,
- l'utilisation et l'entretien des infrastructures ou des provisions basiques en EAH,
- le changement de comportement sur la pratique des messages clés de WASH,
- l'amélioration de la salubrité du domaine scolaire,
- le fonctionnement/ l'opérationnalité du Comité Scolaire WASH.

## 6. LE PROCESSUS DE CERTIFICATION DE L'ÉCOLE AMIE DE WASH (EAW)



Dès le début de la mise en place de l'Ecole Amie de WASH, des fiches de certification sont mises à la disposition du Directeur d'établissement et du Comité Scolaire WASH pour les aider à élaborer et mettre en œuvre un plan d'action permettant à l'école d'accéder à un quelconque niveau de performance.

- **Pour EAW niveaux I et II**

La déclaration et l'officialisation de la certification, éventuellement en collaboration avec le Comité Régional WASH, revient au Chef CISCO pour l'Ecole Amie de WASH niveau I et au Directeur Régional de l'Education Nationale pour celle du niveau II.

A la base de la fiche de certification, le Chef d'établissement, les enseignants et le Comité Scolaire WASH se concertent pour s'autoévaluer puis s'estimer être à l'un quelconque des deux niveaux de performance.

- a. EAW niveau I**

A la demande du Chef d'établissement, le Chef ZAP procède à la vérification sur place et/ou il émet des objections suivies de recommandations ou il valide la fiche de certification et établit le Procès-Verbal y afférent. La fiche de certification accompagnée d'une copie du Procès-Verbal est à transmettre à la CISCO qui va procéder à l'officialisation de la certification.

- b. EAW niveau II**

- A la demande du Chef d'établissement, le Chef ZAP procède à la vérification sur place et/ou il émet des objections suivies de recommandations ou il valide la fiche de certification et établit le Procès-Verbal y afférent. La fiche de certification accompagnée d'une copie du Procès-Verbal est à transmettre à la CISCO pour vérification de conformité.

- Le Chef CISCO établit le rapport de vérification et l'adresse à la Direction Régionale de l'Education Nationale

- C'est la DREN qui procède à l'officialisation de la certification.

- Toutefois, ce processus n'exclue pas l'éventuelle évaluation externe soit par le représentant local du partenaire, soit par le niveau central par le biais de la Division de la Santé Scolaire avec le partenaire.

## 6. LE PROCESSUS DE CERTIFICATION DE L'ECOLE AMIE DE WASH (EAW)



- **Pour l'EAW niveau III**

➤ A la base de la fiche de certification, une école qui estime avoir rempli les critères d'une EAW du niveau III adresse, par voies hiérarchiques, à la Division Santé Scolaire auprès du Ministère chargé de l'Education, sa demande d'évaluation.

➤ Le Ministère chargé de l'Education, par le biais de la Division Santé Scolaire, en collaboration avec le partenaire initie l'évaluation qui sera effectuée par un comité d'évaluation.

- Le Comité d'évaluation est composé :
  - dans la mesure du possible, des représentants centraux ou locaux du Ministère chargé de l'Education, du Ministère chargé de l'EAH, du Ministère chargé de la Santé Publique et du Comité Régional WASH
  - des représentants des autorités locales

Après une évaluation concluante, le Ministère chargé de l'éducation, avec les partenaires concernés et dans la mesure du possible le comité WASH à tous les niveaux (CCW, CDW, CRW) déclare et officialise la certification EAW du niveau III.

### **LA CERTIFICATION**

La cérémonie de certification est mémorisée par :

- la remise de Certificat délivré par le Ministère central pour l'EAW de niveau III, par la Direction Régionale pour celle du niveau II et par la Circonscription Scolaire pour celle du niveau I.
- la pose d'une plaque de certification

### **LA LABELLISATION**

La labellisation est prononcée après maintien des acquis de l'EAW du niveau III pendant deux années scolaires. La déclaration y afférente est précédée de 2 suivis par l'équipe régionale et 1 suivi par l'équipe centrale du Ministère chargé de l'Education.

La labellisation est mémorisée par une Lettre de Félicitation émanant du Ministère de tutelle.

### **NOTA BENE :**

En cas de non accomplissement du plan d'action pour la pérennisation, la labellisation peut être mise en cause.

## 7. L'ENGAGEMENT DE L'ECOLE CERTIFIEE « ECOLE AMIE DE WASH »



Une fois certifiée, une Ecole Amie de WASH doit s'engager :

- à améliorer sa performance pour accéder au niveau supérieur ou au moins à maintenir le niveau atteint pour le EAW niveau I ou II.
- à maintenir sa performance pour l'EAW niveau III

Les services déconcentrés du Ministère chargé de l'éducation sont tenus d'assurer des suivis périodiques pour le maintien du niveau de performance des écoles certifiées ou l'accession au niveau supérieur particulièrement pour ceux des niveaux I et II.

## 8. LES ACTEURS ET LEURS ROLES



Acteurs	Rôles
<b>Le Ministère chargé de l'Education Nationale</b>	<p>&gt;&gt;<b>Au niveau central :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Insertion des activités en Eau Assainissement et Hygiène dans le PTA (Programme de Travail Annuel) ;</li><li>• Coordination, harmonisation et suivi des activités relatives à l'Eau Assainissement et Hygiène au niveau central;</li><li>• Encadrement des acteurs locaux et suivi des activités relatives à l'Eau, Assainissement et Hygiène</li><li>• Supervision des acteurs régionaux</li><li>• Plaidoyer et recherche de partenariat.</li><li>• Appui technique et pédagogique ;</li></ul> <p>&gt;&gt;<b>Au niveau DREN :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Insertion des activités Eau, Assainissement et Hygiène dans le PTA (Programme de Travail Annuel) ;</li><li>• Coordination et suivi des activités relatives à l'Eau, Assainissement et Hygiène au niveau régional;</li><li>• Plaidoyer et recherche de partenariat.</li></ul> <p>&gt;&gt;<b>Au niveau CISCO:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Insertion des activités en Eau, Assainissement et Hygiène dans le PTA (Programme de Travail Annuel);</li><li>• Encadrement des acteurs éducatifs au niveau de la circonscription scolaire</li><li>• Suivi des activités relatives à l'Eau, Assainissement et Hygiène au niveau des écoles,</li><li>• Appui technique et pédagogique ;</li><li>• Plaidoyer et recherche de partenariat.</li></ul> <p>&gt;&gt;<b>Au niveau ZAP:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Responsable de la formation et du suivi de la réalisation des activités relatives à l'Eau, Assainissement et Hygiène au niveau des écoles;</li><li>• Appui pédagogique et suivi.</li></ul> <p>&gt;&gt;<b>Au niveau ECOLE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Mise en pratique des messages clés de WASH</li><li>• Diffusion des messages clés de WASH</li><li>• Responsable du rayonnement des acquis vers la communauté.</li></ul>



	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsable du suivi et du respect de l'utilisation rationnelle des infrastructures ou des alternatives</li> <li>• Responsable de l'éducation à l'hygiène</li> </ul> <p>&gt;&gt; <b>au niveau CSW</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation effective à la programmation et à la réalisation des activités,</li> <li>• Contribution à la gestion des infrastructures et à l'embellissement du domaine scolaire,</li> <li>• Appui à ce que l'école devienne « Ecole Amie de WASH »,</li> <li>• Garant de la motivation des acteurs pour l'atteinte de la standardisation et de la normalisation des provisions en Eau, Assainissement et Hygiène</li> <li>• Responsable de la mise en pratique des messages clés de WASH au niveau des ménages,</li> <li>• Suivi et évaluation,</li> <li>• Recherche de partenariat.</li> </ul> <p>&gt;&gt; <b>au niveau des apprenants/élèves</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pratique des bons comportements,</li> <li>• Diffusion des messages auprès des non scolarisés, de la famille et de la communauté</li> <li>• Education des pairs</li> <li>• Responsable de la propreté et des petits entretiens des infrastructures /alternatives,</li> <li>• Utilisation des équipements.</li> </ul>
<b>Ministère chargé de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plaidoyer et recherche de partenariat</li> <li>• Appui technique et/ou financier</li> <li>• Membre du comité d'évaluation de l'EAW niveau III</li> </ul>
<b>Ministère chargé de la Santé Publique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui technique</li> <li>• Membre du comité d'évaluation de l'EAW niveau III</li> </ul>
<b>Les partenaires techniques et financiers (ONG, Associations, Organismes, bailleurs de fonds)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appuis technique, financier et matériel ;</li> <li>• Suivi et évaluation des activités,</li> </ul>
<b>Autres entités (Région, District, Commune, Fokontany...)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui sous différentes formes ;</li> <li>• Plaidoyer et recherche de partenariat ;</li> <li>• Contribution dans la mise en œuvre des activités WASH en milieu scolaire ;</li> <li>• Mobilisation sociale et sensibilisation.</li> </ul>



## ANNEXE 1.

### ENGAGEMENTS POUR LA PROMOTION DES PRATIQUES CLÉS WASH DANS LE DOMAINE SCOLAIRE

DREN.....CISCO.....ZAP.....

Etablissement : \_\_\_\_\_

Nous, nous engageons à ce que :

1. Les infrastructures ou les alternatives en EAH soient fonctionnelles: nettoyés / lavés, approvisionnés en eau potable avec présence de savon/cendre obligatoire tous les jours.
2. Tous les élèves et les enseignants boivent de l'eau potable à l'école.
3. Tous les élèves et les enseignants se lavent les mains avec du savon/cendre aux moments clés: après utilisation de toilettes, après avoir joué /travaillée, avant de manger...
4. Tous les élèves et les enseignants utilisent les toilettes existantes.
5. Le nettoyage et l'entretien des toilettes soient assurés chaque jour.
6. Le domaine scolaire soit entretenu et nettoyé.
7. Tous les élèves connaissent l'importance des messages clés WASH : lavage des mains avec du savon/cendre, utilisation des toilettes, consommation d'eau potable, gestion de l'hygiène menstruelle.
8. Tous les élèves soient capables de pratiquer au moins trois modes d'obtention d'eau potable.
9. Le Comité Scolaire WASH soit mis en place pour assurer la pérennisation des infrastructures ou les alternatives : utilisation correcte et quotidienne, organisation, entretien, suivi et réapprovisionnement en savon/cendre

Fait à, \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

**Le Directeur d'école**

**Le Représentant CSW**

## ANNEXE 2.



### ENGAGEMENTS POUR LE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT WASH DANS LES ECOLES

DREN : \_\_\_\_\_ CISCO : \_\_\_\_\_

ZAP : \_\_\_\_\_

Nous nous engageons à ce que :

- 1) Tous les enseignants des écoles ciblées par le programme EAW soient formés sur l'intégration de l'EAH en milieu scolaire.
- 2) L'effectivité des bonnes pratiques routinières des messages clés WASH par les écoles cibles soit suivie
- 3) L'effectivité de l'intégration des thèmes dans la pratique de classe soit suivie
- 4) La disponibilité et la conformité des infrastructures / alternatives minimales soient suivies (comme l'approvisionnement en savon...)
- 5) La résolution locale des obstacles à l'atteinte d'EAW sera effective avec des renforcements de compétence, la mobilisation des parties prenantes (Comité Scolaire WASH, enseignants, élèves, ...)
- 6) Des plans d'amélioration continue de la performance des écoles seront mis en œuvre au fur et à mesure des résultats de suivi et éventuellement d'évaluation
- 7) Les journées mondiales en Eau, en Assainissement et en Hygiène soient systématiquement célébrées dans les écoles :
  - La Journée Mondiale de l'Eau (22 Mars)
  - La Journée Mondiale de Lavage des Mains avec du Savon (15 octobre)
  - La Journée Mondiale de Toilettes (19 novembre)
  - La Journée Mondiale de l'Hygiène Menstruelle (28 mai)

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Le Chef de la Zone Administrative et Pédagogique,

Vu par le Chef de la Circonscription Scolaire,

## ANNEXE 3.

### Grille d'auto-évaluation ou d'évaluation d'une Ecole Amie de WASH

<b>DREN :</b>	<b>CISCO :</b>
<b>ZAP :</b>	<b>ETABLISSEMENT :</b>
<b>Secteur : Public / ___/ Privé / ___/</b>	
<b>Nombre d'élèves : Filles : / _____/ Garçons : / _____/ Total : / _____/</b>	

#### RENSEIGNEMENTS SUR LE PERSONNEL DE L'ETABLISSEMENT :

**Nom du Directeur:**.....

**Tél :**.....

**Nombre total du personnel :** / \_\_\_\_\_/

**Date de formation en WASH de l'établissement :** / \_\_\_\_\_/ \_\_\_\_\_/ \_\_\_\_\_/

Sexe	Nombre de (d')		Observations
	Enseignants formés	Personnel administratif formé	
<b>Homme</b>			
<b>Femme</b>			
<b>Total</b>			

DOMAINES	CRITERES	OBSERVATIONS
<b>EAU</b>	Disponibilité d'eau potable	Oui / ___/ Non / ___/
	Source :	
	- port d'eau potable par les élèves	Oui / ___/ Non / ___/
	- approvisionnement du container par les parents	Oui / ___/ Non / ___/
	- Points d'eau : puits, borne fontaine, forage, ...	Oui / ___/ Non / ___/
	- réseau de distribution	Oui / ___/ Non / ___/
<b>ASSAINISSEMENT</b>	Types de toilette :	
	- rudimentaire/basique/traditionnelle	Oui / ___/ Non / ___/
	- améliorée	Oui / ___/ Non / ___/
	- aux normes	Oui / ___/ Non / ___/
	Caractéristiques de toilette :	
	- toilette séparée pour les garçons et filles	Oui / ___/ Non / ___/



	- dalle lavable	Oui / ___ / Non / ___ /
	- propre	Oui / ___ / Non / ___ /
	- Fly proof	Oui / ___ / Non / ___ /
	- nettoyée	Oui / ___ / Non / ___ /
	- trous couverts	Oui / ___ / Non / ___ /
	- utilisée	Oui / ___ / Non / ___ /
	- avec DLM à côté	Oui / ___ / Non / ___ /
	- DLM avec cendre/savon	Oui / ___ / Non / ___ /
	- avec Poubelle à couvercle	Oui / ___ / Non / ___ /
	Disponibilité des matériels de nettoyage	Oui / ___ / Non / ___ /
	Existence d'urinoir	Oui / ___ / Non / ___ /
	- fonctionnel	Oui / ___ / Non / ___ /
	- séparé pour les garçons et filles	Oui / ___ / Non / ___ /
	- propre	Oui / ___ / Non / ___ /
	Existence de Fosses à ordures	Oui / ___ / Non / ___ /
	- Compartimentées	Oui / ___ / Non / ___ /
<b>DOUCHE</b>	Existence de Coin de toilette intime	Oui / ___ / Non / ___ /
	- Disponibilité des équipements nécessaires	Oui / ___ / Non / ___ /
	- Disponibilité de l'eau	Oui / ___ / Non / ___ /
	- Disponibilité du savon	Oui / ___ / Non / ___ /
	- Disponibilité de poubelle à couvercle	Oui / ___ / Non / ___ /
	Existence de Douche	Oui / ___ / Non / ___ /
	- Eau disponible	Oui / ___ / Non / ___ /
	- Poubelle à couvercle disponible	Oui / ___ / Non / ___ /
	- Savon disponible	Oui / ___ / Non / ___ /
<b>DISPOSITIF DE LAVAGE DES MAINS</b>	- Dispositifs disponibles	Oui / ___ / Non / ___ /
	- couverts	Oui / ___ / Non / ___ /
	- Tippy tap disponible	Oui / ___ / Non / ___ /
	- Robinet	Oui / ___ / Non / ___ /
	- Eau disponible	Oui / ___ / Non / ___ /
	- Savon/cendre disponible	Oui / ___ / Non / ___ /



<b>PRATIQUES DES MESSAGES CLES DE WASH</b>	<b>Par les élèves :</b>	
	- Les élèves boivent de l'eau potable en classe ou à l'école	Oui / ___ / Non / ___ /
	- Les élèves utilisent les toilettes pour déféquer ou uriner	Oui / ___ / Non / ___ /
	- Les élèves se lavent les mains avec du savon/cendre aux moments clés	Oui / ___ / Non / ___ /
	- Les filles utilisent le coin de toilette intime ou la douche surtout pendant leur menstruation	Oui / ___ / Non / ___ /
	<b>Par le personnel de l'établissement :</b>	
	- Les enseignants boivent de l'eau potable en classe ou à l'école	Oui / ___ / Non / ___ /
	- Les enseignants utilisent les toilettes pour déféquer ou uriner	Oui / ___ / Non / ___ /
- Les enseignants se lavent les mains avec du savon/cendre aux moments clés	Oui / ___ / Non / ___ /	
<b>MISE EN ŒUVRE DE L'EAU</b>	Communauté scolaire déclenchée	Oui / ___ / Non / ___ /
	Tout le personnel de l'établissement formé	Oui / ___ / Non / ___ /
	Intégration et/ou exploitation des thèmes EAH par les enseignants	Oui / ___ / Non / ___ /
	Outils de sensibilisation disponibles	Oui / ___ / Non / ___ /
	Propreté des élèves	Oui / ___ / Non / ___ /
	Propreté des enseignants	Oui / ___ / Non / ___ /
<b>STRUCTURE D'APPUI</b>	CSW mis en place	Oui / ___ / Non / ___ /
	CSW formé	Oui / ___ / Non / ___ /
	CSW fonctionnel	Oui / ___ / Non / ___ /
	Existence de plan d'action	Oui / ___ / Non / ___ /
	Réalisation de plan d'action	Oui / ___ / Non / ___ /
	Rapportage au niveau supérieur	Oui / ___ / Non / ___ /
	Pratique des messages clés par la communauté	Oui / ___ / Non / ___ /
	Calendrier de sensibilisation de la communauté disponible	Oui / ___ / Non / ___ /
	Actions de sensibilisation figurées et planifiées dans le plan d'action du CSW	Oui / ___ / Non / ___ /
<b>DOMAINE SCOLAIRE</b>	Clôturé	Oui / ___ / Non / ___ /
	Existence de parterre fleurie	Oui / ___ / Non / ___ /
	Existence de mini jardin potager	Oui / ___ / Non / ___ /
	Salles de classe et cour propres	Oui / ___ / Non / ___ /
	Répartition de nettoyage des latrines/toilettes disponible	Oui / ___ / Non / ___ /
	Matériels de nettoyage disponibles	Oui / ___ / Non / ___ /



<b>MECANISME DE PERENNISATION</b>	Répartition des responsabilités pour l'entretien des infrastructures disponible	Oui / ___ / Non / ___ /
	Fonds d'entretien et de maintenance des infrastructures disponibles	Oui / ___ / Non / ___ /
	Réalisation des autoévaluations sur le WASH	Oui / ___ / Non / ___ /
	Programme d'emploi du fonds disponible et ajusté selon l'autoévaluation	Oui / ___ / Non / ___ /
	Suivi de la mise en œuvre du plan d'action	Oui / ___ / Non / ___ /
	Existence d'autres partenaires de l'école	Oui / ___ / Non / ___ /
	Rapportage des activités réalisées au niveau supérieur	Oui / ___ / Non / ___ /
	Infrastructures entretenues périodiquement	Oui / ___ / Non / ___ /
	Transfert des compétences aux agents nouvellement affectés dès leurs arrivées disponible	Oui / ___ / Non / ___ /
	Etablissement et alimentation régulièrement du « Mémoire WASH »	Oui / ___ / Non / ___ /

## RECOMMANDATIONS GENERALES

## CONCLUSIONS GENERALES

## LES REPRESENTANTS DE L'ECOLE

<u>Représentants des élèves</u>	<u>Représentants des parents</u>
<u>Représentants des enseignants</u>	<u>Le Directeur</u>
<u>Vérification du Chef ZAP</u> (date, nom, signature et cachet)	<u>Validation CISCO</u> (date, nom, signature et cachet)



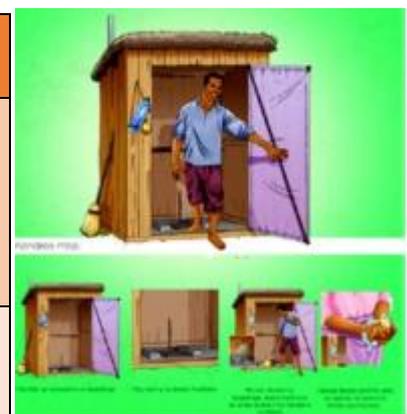
## ANNEXE 4.

### LES PETITES ACTIONS FAISABLES ET IMPORTANTES

Domaine d'intervention	Pratique	Petites Actions Faisables et Importantes (PAFI)
Eau potable	Consommation de l'eau potable	-Ebullition de l'eau -Purification de l'eau par le Sûr'Eau -Purification de l'eau par la technique SODIS
	Conservation	-Utilisation d'un récipient propre avec couvercle



Domaine d'intervention	Pratique	Petites Actions Faisables et Importantes (PAFI)
Assainissement	Utilisation effective de toilette	-Sensibilisation pour l'utilisation de blocs sanitaire -Entretien des toilettes et urinoir
	Utilisation des fosses à ordures	Elimination des ordures par semaine



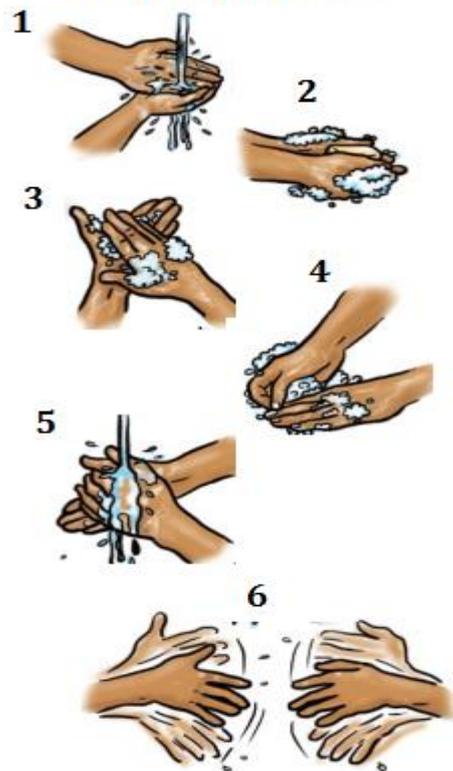


Domaine d'intervention	Pratique	Petites Actions Faisables et Importantes (PAFI)
Hygiène		Confection des DLM : Tippy tap, Bambou, Adema lave 2...
		Les 6 moments clés du LMS
	Lavage des mains avec du savon ou de la cendre	LMS suivant les 6 étapes : -Mouiller les mains -Enduire les mains avec du savon/cendre -Frotter pendant 10 à 15 secondes -Bien frotter toutes les surfaces des mains : la paume, le dos de main, entre les doigts et sous les ongles -Rincer -Laisser sécher à l'air libre
	Gestion de l'hygiène menstruelle	-Utilisation d'une douche ou coin intime -Confection des serviettes hygiénique -Changement fréquent des serviettes hygiéniques -Entretien d'une douche/ coin douche

## Les moments clés du LMS



## Les 6 étapes du LMS





## ANNEXE 5.

### INDICATIONS POUR LA REALISATION DES PETITES ACTIONS FAISABLES ET IMPORTANTES

#### 1. EAU

##### Ebullition de l'eau:

- Bouillir l'eau dans une marmite propre;
- Enlever du feu a marmite une fois que l'eau est portée à ébullition;

##### Traitement de l'eau par le Sur'Eau:

- Vérifier la date de péremption indiquée sur l'étiquette de la bouteille/ du strip ;
- Suivre les indications sur la notice;

##### Purification de l'eau par la technique SODIS (Solar Water Disinfection)

- Utiliser seulement les bouteilles en PET (Polyéthylène téréphtalate) avec une capacité maximum de 2 litres ;
- Ne pas utiliser les bouteilles colorées, ternes ou rayées;
- Enlever l'étiquette et nettoyer la bouteille avec de l'eau et du savon ;
- Remplir avec de l'eau les ¾ de la bouteille et bien agiter ;
- Remplir complètement la bouteille et n'y laisser aucune bulle d'air ;
- Laisser la bouteille sur un plan incliné, dans un endroit ensoleillé (ex : sur le toit) pendant 6h en temps ensoleillé, 48h en temps nuageux.

##### Conservation de la potabilité de l'eau

- Conserver l'eau obtenue dans des récipients propres et avec couvercles ou l'utiliser tout de suite;
- Puiser l'eau avec des ustensiles propres (louche ou gobelet à anse) pour éviter le contact direct avec la main.

#### 2. ASSAINISSEMENT

##### Toilettes

##### Utilisation de toilettes

- Utiliser les latrines pour déféquer ou uriner

##### Construction de latrine

- Construction des latrines à dalle étanche ;
- Utiliser des matériaux locaux comme les falafa, satrana, bois, Sacs de riz en plastique, ... pour la superstructure et le toit ;
- Mettre un couvercle sur le trou pour éviter le va et vient des mouches lorsque les latrines ne sont pas occupées.
- Mettre le cheminer pour éviter les mauvaises odeurs

##### Entretien des toilettes

- Nettoyer et laver à l'eau la dalle au moins une fois par jour et laisser le balai à l'intérieur de la latrine ;



- Verser dans le trou une quantité de poudre de charbon de bois ou de cendre pour éviter les odeurs nauséabondes ;
- Mettre une corbeille avec couvercle pour stocker les papiers toilettes usés.
- Élimination des papiers toilettes usés

## **Fosses à ordures et points de collecte des ordures**

### **Construction d'une fosse à ordures**

- Pratiquer l'excavation dans un lieu retiré du bâtiment scolaire ;
- Prévoir deux compartiments : l'un pour les ordures dégradables et l'autre pour les non-dégradables.

### **Utilisation d'une fosse à ordures**

- Utiliser une fosse pour jeter les ordures.

### **Entretien d'une fosse à ordures**

- Élimination des ordures par semaine

### **Confection des paniers à ordures**

- Soubique ...

## **3. HYGIENE**

### **Les cinq six (6) moments clés du lavage des mains**

Utiliser du savon ou de la cendre lors du lavage des mains

- Avant de préparer le repas
- Avant de manger
- Avant de donner à manger aux enfants ou allaiter
- Après avoir joué
- Après avoir été à la toilette
- Après avoir changé les couches d'un bébé.

### **Les 6 étapes du lavage des mains avec du savon ou de la cendre**

- Mouiller les mains ;
- Enduire les mains avec du savon ou de la cendre ;
- Frotter pendant 10 à 15 secondes ;
- Bien frotter toutes les surfaces des mains, notamment la paume, le dos des mains, entre les doigts et plus particulièrement sous les ongles ;
- Rincer ;
- Laisser sécher à l'air libre.

### **Dispositifs de lavage des mains**

- Installer le dispositif de lavage des mains (eau, savon, cendre) près des toilettes;
- Utiliser des tippy tap dans le cas où il n'y a pas d'infrastructures normalisées pour le lavage des mains.



## **Confection de tippy tap, Bambou, Adema lave 2 (Fiche technique à demander au partenaire)**

- Utiliser des bouteilles plastiques ;
- Percer la bouteille : 2 ou 3 trous sur le bouchon et 1 trou un peu en dessous du goulot ;
- Rattacher avec une corde d'environ 50cm le goulot et la partie inférieure de la bouteille ;
- Laver la bouteille avec de l'eau et du savon puis la remplir d'eau propre ;
- Accrocher les bouteilles sur une barre supportée par des poteaux dans un endroit visible près des latrines ;
- S'assurer que la partie trouée soit tournée vers le haut ;
- Prévoir des dispositifs d'assainissement pour l'évacuation des eaux usées.

L'eau usée non savonneuse pourrait être réutilisée pour nettoyer les latrines ou pour arroser le jardin.

## **Gestion de la menstruation**

- Utilisation d'une douche ou coin intime pour se laver et/ou se changer de serviette (au moins 4 fois par jour)
- Confection d'une serviette hygiénique : avec un tissu en coton, mesurant 20cm x 20m;
- Lavage d'une serviette hygiénique avec de l'eau propre et du savon et bien la sécher au soleil
- Bonne gestion des serviettes hygiéniques usées
- Entretien d'une douche ou coin intime



## ANNEXE 6.

### PROCES-VERBAL Résultats d'évaluation des écoles pressenties « ECOLES AMIES DE WASH »

L'an Deux Mil ..... et le ..... à (au) ....., le Comité d'évaluation composé des représentants :

- Du Ministère de l'Education Nationale, en occurrence :
  - .....
  - .....
  - .....
- Du Ministère de l'Eau, de l'Energie et des Hydrocarbures en occurrence :
  - .....
  - .....
- Du Ministère de la Santé Publique en occurrence :
  - .....
  - .....
- .....

a conclu, à l'issue de l'exploitation des résultats d'évaluation, ce qui suit :

Nom de l'établissement	à certifier	Observations

....., le .....

LES MEMBRES DU COMITE



## ANNEXE 7. Modèle du certificat

SPECIFICATION TECHNIQUE :

- Format : A4
- Papier :
- 

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE**  
NY FIAMARANA HO LOVA TSARA INDRINGOA

## MARIPANKASITRAHANA Sekoly Sakaizan'ny WASH

Ambaratongam-pahombiazana Fahatelo

EPP :  
ZAP :  
CISCO :  
DREN :

Ny Ministry ny Fanabeazam-pirenena

**WASH**

DATY: .....



## ANNEXE 8. Modèle plaque

SPECIFICATION TECHNIQUE :

- Format : A3
- 



# Sekoly Sakaizan' ny WASH

Ambaratongam-pahombiazana Fahatelo





**DATY:** .....

# LISTE DES PARTICIPANTS A LA REACTUALISATION DU GUIDE



	<b>MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE</b>	
RABESON Rolland Justet		Secrétaire Général
RABEANDALANA Sandrot		Directeur des Ressources Humaines
RAKOTOHARINIVO Ando		Chef de Service Médico-Social
RAHARIMANANA Nirina		Chef de Division Santé Scolaire
ANDRIANOME Vonjy Nirina		
RANDRIANARISON Faliarivony Njaka Barijaona		
RAZANATSALAMA Samuel		
RAHARIMALALA Lillie Patricia		
RANDRIANARIVAO Herizo		
RANDRIANARY Pauline		
RAZANADAHY Ferdinand		
RAZARASOA Marie Solange		
RANDRIAMANALISOA Lantoniaina Holiseheno		
RAKOTONIRAINY Rivo Lalaina		
RANDRIANJATOVO Elie Razy		
LARIHAJA Ronald Fraser		
RAKOTOZAFY Nivo Haritiana		
RAKOTONDRAVELO Haingomihajahasina		
RATSIFERANA Holy Mahefa Princia		
JAOFERNARSON Christoph		
SIBO Yriam Maminah		
RANDRIAMBELOARINOSY Solo Hariveh Robison		
NORTON Nirina		
	<b>MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE</b>	
TATA Venance		Chef de Service Santé Environnementale
Fenohasina		
	<b>MINISTRE DE L'EAU, DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES</b>	
		
RANDRIANARISOA Ridjanirainy		
RAMIFAHARIVO Jacob		
RABARIVELO Hanitra		
Naina		
		



SYLVIA GAYA	
ANDRIAMAROSON Bodo	
	
RATEFINJANAHARY Joelina	
	
RANDRIANARISOA Aimée	
	
ANDRIAMARO Annick	
	
	
SAF FJKM	
CNEAGR	
FIKRIFAMA	

